

Parcours qualifiant

Certification

Sauveteur(euse) Secouriste du Travail (SST)

Réf : SEC/SST2023

La certification

La certification de Sauveteur Secourisme du Travail (SST) permet à l'employeur de répondre à ses obligations réglementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise.

Le sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Il/Elle est capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Validité de la certification :

La certification SST est valide pendant 2 ans. Au terme de cette période son détenteur doit suivre une journée de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) à renouveler tous les 2 ans.

Suite de parcours :

L'obtention de cette certification donne une équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du Ministère de l'Intérieur. Le/La Sauveteur(euse) Secouriste du Travail peut si il/elle le souhaite valider la certification de formateur SST et franchir une nouvelle étape dans l'organisation des secours dans sa structure.

La formation

Informations principales

Public :

Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail qu'elle soit salarié ou demandeuse d'emploi

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation SST

Prix :

Nous consulter

Financement :

- Financement par l'employeur
- Financement personnel
- Financement par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'habilitation de service public
- Financement OPCO sous certaines conditions (nous contacter pour plus d'informations)
-

Durée :

2 jours (14h)

Certification :

Certification SST délivrée par [le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS](#)

Objectifs :

- Situer le SST dans la santé et sécurité au travail
- Identifier les dangers encourus par la victime, le secouriste et le témoin de l'accident
- Mettre en sécurité les acteurs de la situation
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires
- Être capable d'examiner la victime de l'accident et effectuer les gestes de secours appropriés à la situation
- Surveiller l'évolution de l'état de la victime dans l'attente des secours
- Transférer ses compétences de SST au profit de la santé et sécurité au travail

Dates de session :

Consulter notre site internet pour connaître nos prochaines sessions

Lieu de formation :


Consulter notre site internet pour connaître les lieux de nos prochaines sessions

Information collective :

Cette action de formation ne bénéficie pas d'information collective

Contacts et renseignements

Merci d'adresser vos demandes à contact@insup.org

 *Un(e) référent(e) handicap est disponible au sein de notre organisme pour vous accueillir et recueillir vos besoins spécifiques.*

Programme de formation

Cette formation est élaborée en accord avec le référentiel de l'INRS et elle est dispensée par un formateur SST

Accueil

- Présentation de l'organisme de formation et du formateur
- Tour de table de présentation des stagiaires
- Enoncé des objectifs de la formation

Module 1 - Situer le SST dans la santé et sécurité au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les notions de base en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Module 2 - Protéger

- Reconnaître l'alerte aux populations
- La protection d'une scène d'accident : analyser, identifier et supprimer les dangers
- Effectuer un dégagement d'urgence

Module 3 - Examiner

- La victime saigne-t-elle ?
- La victime s'étouffe-t-elle ?
- La victime répond-elle ?
- La victime respire-t-elle ?

Module 4 - Faire alerter ou alerter

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

Module 5 - Secourir

- La victime saigne abondamment
 - Effectuer une compression manuelle
 - Poser un pansement compressif
 - Poser un garrot
- La victime s'étouffe
 - Donner des claques dans le dos
 - Réaliser des compressions abdominales
 - Réaliser des compressions thoraciques
- La victime se plaint d'un malaise

- La victime se plaint d'une brûlure
 - Les brûlures thermiques
 - Les brûlures chimiques
 - Les brûlures électriques
 - Les brûlures internes
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - Identifier la gravité de la plaie
 - La victime présente une plaie grave
 - La victime présente une plaie simple
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas
 - Effectuer une réanimation cardio pulmonaire
 - Apporter de l'air à la victime
 - Mettre en œuvre le défibrillateur

Épreuves certificatives, évaluation de la formation et bilan de la formation

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- 4 à 10 places disponibles
- Délais d'accès entre 1 semaine et 3 mois
- L'INSUP garantit aux personnes en situation de handicap l'accessibilité à la prestation
[En savoir plus](#)

Modalités d'accueil et moyens techniques

- Consulter la page <https://www.insup.org/vos-etablissements-insup/> pour connaître nos modalités d'accueil
- Matériel spécifique : Guide des données techniques et conduites à tenir INRS, Document de référence SST, Plan d'intervention, Pictogrammes, Aide-mémoire SST, défibrillateur de formation avec accessoires, Lot de mannequins adulte/enfant/nourrisson avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle), maquillage
- Personnes en situation de handicap : les locaux et le matériel mis à disposition permet l'accueil des personnes en situation de handicap
- Les demandeurs éligibles HSP bénéficient d'une prise en charge partielle de leur frais de repas et de nuitées tout au long de la formation. Autres statuts de demandeurs d'emploi et salariés, cette prise en charge ne s'applique pas (nous consulter).

Modalités pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel
- La formation est basée sur un enseignement théorique et des exercices pratiques (individuels et en groupe)
- Etudes de cas, mises en situation et exposées organisent les séquences pédagogiques
- L'individualisation de la formation permet la prise en charge des stagiaires en situation de handicap. L'obtention de la certification dépendra de la capacité à réaliser les gestes attendus.

Modalités de validation

- Les évaluations sont réalisées en cours de formation et en fin de formation
- Cette formation est certifiante, elle est sanctionnée par la délivrance du certificat de sauveteur secouriste du travail agréé par l'INRS
- Une évaluation de satisfaction de la formation est faite auprès des stagiaires en fin de formation